



 Collège Montessori

Projet pédagogique

La pédagogie Montessori

Maria Montessori, d'origine italienne est une femme médecin et pédagogue qui a consacré une grande partie de sa vie à étudier des enfants de toutes origines ethniques, culturelles et socio-économiques. Elle s'intéresse d'abord aux enfants dits "attardés".

Grâce à cette observation poussée des enfants et de leur développement dans leur milieu, elle a pu élaborer **un ensemble de principes philosophiques, scientifiques et pédagogiques** ainsi qu'**une large gamme de matériel autodidactique basés sur ses principes et adaptés aux périodes sensibles de l'enfant**. Elle généralise ensuite sa méthode d'apprentissage à l'usage des enfants dits "normaux".

La période située entre 12 et 15 ans a été peu approfondie par Maria Montessori. Pour elle, l'enfant commence à disparaître à l'âge de 12 ans pour laisser place à l'adolescent considéré à ce stade comme un **adulte à l'état embryonnaire** puisque le corps d'enfant change pour laisser place peu à peu à un corps d'adulte. Cette période correspond à **un grand bouleversement à tous les niveaux** : hormonal, physique, émotionnel, mental, social, ... qui se traduit par une forte sensibilité émotionnelle qui fragilise et rend vulnérable cet être en transition qui cherche sa place dans le groupe, dans la société, qui doit faire ses propres expériences, **prendre peu à peu ses distances avec le modèle familial** et aller vers l'**indépendance**.

Pour Maria Montessori, l'accueil des adolescents couvre toute la période de 12 à 18 ans. Le travail lié à la terre et à la nature est la base du programme. Les 3 grandes valeurs liberté, respect, solidarité sont la base de la pédagogie pour préparer le jeune à devenir citoyen du monde. Maria Montessori a écrit dans *Enfance à l'adolescence* (1948) : « *L'éducation des adolescents est d'une importance capitale parce que l'adolescence est l'époque à laquelle un enfant devient un homme, c'est-à-dire, un membre de la société. Si, du point de vue physique, la puberté est la transition entre l'enfance et l'âge adulte, elle est, du point de vue psychologique, **une transition entre la mentalité de l'enfant qui vit en famille et celui d'un homme qui doit vivre dans la société*** » « *On ne doit jamais traiter les adolescents comme des enfants : ils ont dépassé ce stade, et mieux vaut les traiter comme si leur valeur était supérieure à celle qu'ils ont réellement, que de minimiser leurs mérites et de risquer de blesser le sentiment qu'ils ont de leur dignité* ». Ainsi, au collège, les adultes et les élèves fonctionnent comme une communauté apprenant ensemble dans une atmosphère de respect et de soutien mutuel.

La phrase clé de la pédagogie Montessori est « **aide-moi à faire seul** » et les idées fortes de cette pédagogie ont pour objectifs d'**aider l'enfant à devenir autonome**. En ce qui concerne la période 12-15 ans, elle pourrait éventuellement se prolonger et se traduire et être complétée par une autre phrase « **Aide -moi à vivre avec les autres** ».

Valeurs de notre établissement scolaire

La connaissance de soi et le respect

La **connaissance et le respect de soi**, le respect de **l'autre** et le respect de son **environnement** (école, nature, ...), la **communication efficace** pour vivre ensemble.

L'ouverture au monde

L'ouverture aux **personnes**, au **quartier** et l'ouverture sur **notre peuple et les autres peuples** par la connaissance de **l'histoire**, le **plurilinguisme** et les **correspondances et voyages scolaires**.

Une micro-société

La **solidarité** et la **mise en commun des compétences** pour l'évolution et l'enrichissement de chacun et de la société. Le **partage des tâches quotidiennes** (cuisiner, s'occuper des animaux, réparer...)

L'autonomie

L'apprentissage par **l'expérience pratique** et la construction d'une **micro-entreprise** par les adolescents.

PRÉSENTATION DU COLLEGE

L'apprentissage au cœur d'une micro-société

Un lieu d'apprentissage bienveillant qui accompagne la construction des adolescents en leur permettant de développer autonomie et responsabilités et de se réaliser.

Tout en répondant aux exigences du **socle commun des compétences défini par l'Éducation Nationale, notre projet pédagogique se base sur nos valeurs éducatives.**

Les besoins des adolescents, identifiés par Maria Montessori :

- protection, cadre sécurisant et bienveillant
- comprendre la société, y participer en apprenant à faire un travail d'adulte
- exercice, travail physique
- apprentissages académiques
- s'exprimer, créer, imaginer, expérimenter
- apprendre à se connaître et trouver sa place
- indépendance sociale
- indépendance économique.

Le lieu idéal selon Maria Montessori

- situé suffisamment loin de la ville, mais pas trop loin non plus
- un cadre sain, en pleine nature
- propice à la sensibilisation aux enjeux environnementaux
- où l'on peut travailler et prendre soin de la terre
- pour apprendre d'où l'on vient et pour mieux comprendre où l'on veut aller.

Un établissement situé à la campagne

Situé à la campagne, tout en restant à proximité du bourg de Saint-Joseph, le collège Montessori « Les P'tits Papillons » permet à ses élèves de travailler dans un cadre sain tout en prenant soin de la terre. En effet, le cadre et le terrain afférents au collège permettent la mise en place d'une **ferme** pédagogique en collaboration avec l'association Green Corner et la ville de St Joseph (en cours de réalisation). Ce lieu permet donc à l'adolescent de trouver ce dont il a besoin: **un équilibre entre indépendance et responsabilités**.

En effet, la campagne est le lieu idéal pour favoriser chez l'adolescent, la liberté de décision et la capacité à agir sur son environnement, lui permettant ainsi de pratiquer l'agriculture et l'élevage. Le contact avec la nature et le lien avec la terre permettent aux élèves d'évoluer dans un milieu sain et apaisant. Le travail en plein air ainsi que la ferme permet aux élèves d'être apaisés et de bénéficier d'un rythme propice à la réflexion et à la contemplation.

Un modèle de micro-société économique et humaine

La ferme permet d'exercer de nombreuses activités répondant aux besoins des adolescents

- l'apprentissage de la vie en communauté, dans le respect de chaque individualité, pour le bien-être collectif
- l'indépendance physique par rapport à la famille
- la responsabilité de l'entretien et de l'amélioration du lieu
- des activités concrètes comme cuisiner, faire les courses, nettoyer.

En plus de leurs cours, les adolescents rencontrent des situations d'apprentissages variées et la ferme permet aussi d'expérimenter la réalité économique des secteurs primaire (culture), secondaire (transformation) et tertiaire (vente, propositions d'activités payantes, ...).

Les adolescents vivent donc de manière encadrée, des situations réelles de la vraie vie au quotidien .

Une pédagogie de projet

Au collège Montessori, la pédagogie utilisée est **une pédagogie de projet**. En effet, les projets (la ferme, le journal, l'organisation du collège, ...) permettent un apprentissage transversal et pluridisciplinaire qui permet aux adolescents de faire des recherches, d'exercer leurs compétences, d'approfondir leur connaissances, de s'entraîner et de réinvestir ce qu'ils ont appris.

Enfin, associés aux apprentissages scolaires relevant du socle commun de compétences, des stages seront organisés en présentiel au collège ou dans d'autres lieux avec des professionnels ayant passé une convention avec notre collège. Ces échanges permettront aux élèves de découvrir des métiers et de s'y initier mais aussi d'acquérir des compétences qui les mettront en valeur et leurs seront utiles dans leur future vie d'adulte autonome grâce à des activités décloisonnées (cuisine, bricolage, jardinage, éducation financière, relaxation, intelligence émotionnelle...).

La cantine

Les adolescents mangent sur place :

- soit un repas tiré du sac (conservation au frais possible à la demande). Les parents désirant fournir à leurs enfants un repas chaud devront commander au secrétariat de l'école une *lunch box* permettant de garder le repas chaud toute la matinée. (il n'y aura pas de réchauffage de repas)
- soit selon l'offre de notre service de restauration collective .

Le temps du repas est aussi un temps pédagogique pendant lequel enfants et adultes participent activement.

En camping et/ ou dans certains ateliers, les adolescents seront guidés par les intervenants dans la préparation de leur propre repas.

Sorties scolaires

Certaines sorties sont comprises dans le frais de scolarité mais d'autres occasionnant plus de frais nécessiteront une participation financière des parents ou de la coopérative scolaire.

Coopérative scolaire 30 € /an

La Coopérative scolaire est un outil pédagogique permettant aux adolescents de mobiliser leurs connaissances scolaires au service de la gestion d'un projet commun, élaboré par les élèves eux-mêmes. Cet argent leur permet d'organiser des actions pour récolter les fonds nécessaires à la réalisation de leurs projets mais aussi de mettre en place un budget équilibré et d'apprendre à le gérer. L'argent est conservé dans une caisse gérée par les élèves eux-mêmes en concertation avec les éducateurs. Une partie de cet argent pourra aussi être mis sur un compte bancaire géré par les adolescents en cas de création d'une Juniors association (autorisation et signature des parents obligatoire pour les mineurs).

L'ÉCOLE ET SON FONCTIONNEMENT

Organisation du temps scolaire

L'école fonctionne sur une semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Certains cours pourront éventuellement être programmés, à titre exceptionnel le mercredi.

	HORAIRES DE CLASSE
JOURNÉE	7H30-16H/16H30 (En fonction de l'emploi du temps)
Les horaires de classe en journée peuvent varier en fonction des interventions et du rythme des élèves.	

TARIFS

Le collège est déclaré à l'éducation nationale « collège privée hors-contrat ».

Il ne reçoit aucune subvention et est donc intégralement financée par les cotisations des parents.

Adhésion à l'association : 24 euros (par famille)

Une partie du collège est gérée par l'association Apprendre Autrement. Ainsi, pour participer à certaines activités une cotisation annuelle (année scolaire) est nécessaire.

Frais d'inscription annuels : 450 euros

Les frais d'inscriptions servent à payer :

- le nécessaire scolaire en fonction de la classe de l'enfant ;
- le matériel pédagogique et son entretien.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité annuels soit **4800 euros** (sauf fratrie avec tarif spécial) sont payables de septembre à juin (sur 10 mois) au plus tard le 5 de chaque mois par prélèvement bancaire, chèque ou espèces.